

RÉFORME DES ALLOCATIONS D'ÉTUDES

# Des mesures qui passent très mal

Le ministre Marcourt a revu les conditions d'octroi de la bourse d'études. Certaines passent très mal auprès de la FEF, de la Ligue des familles et du RWLP.

● Caroline DESORBAY

Ne plus conditionner la bourse d'études à la réussite de l'année académique, voilà l'une des rares mesures de la réforme concoctée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, qui trouvent grâce aux yeux de la Fédération des étudiants francophones (FEF), de la Ligue des Familles et du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP).

Cette réforme, entrée en vigueur le 19 octobre dernier, laisse 32000 étudiants dans l'expectative : ils ne savent pas s'ils auront droit ou non à une allocation d'études. « Une situation qui risque de poser problème en juin. En cas de refus, ces étudiants



EdA - Florent Marot

Des milliers d'étudiants qui avaient accès à une bourse d'études en sont dorénavant privés.

qui disposent de faibles revenus seront contraints de payer deux minerval en quelques semaines, pour les rentrées académiques 2016 et 2017 », dénonce Maxime Mori, président de la FEF.

Trois critères hérissent plus

particulièrement le poil des représentants des trois associations. Ils concernent des modifications dans le mode de calcul des ressources financières du jeune et de sa famille, calcul qui ouvre le droit aux allocations

d'études.

**1. Globalisation des revenus** « On prend en compte des ressources qui n'entraient pas en ligne de compte auparavant comme les contributions alimentaires en cas de parents séparés ou encore les ressources propres des autres personnes vivant sous le même toit comme un frère, une sœur ou un grand-parent, explique Delphine Chabbert, secrétaire politique de la Ligue des Familles. Ce qui revient à exclure du système des étudiants qui avaient droit jusque-là à une bourse. »

**2. Plafonds minimaux** Moins de 300 € par mois (la moitié du minimum imposable) ? Trop pauvre pour être honnête (il y a forcément des revenus non déclarés) et donc prétendre à une allocation d'études. Une dynamique qui interpelle Maxime Mori car cela revient à renvoyer les jeunes vers les CPAS déjà trop sollicités.

La mesure fait fulminer Christine Mahy, secrétaire générale du RWLP. « Certaines personnes ont de moins en moins de revenus et

ce n'est pas toujours celles que l'on croit. Un fermier de la province du Luxembourg a moins de 300 € par mois. Est-ce qu'on doit en plus priver ses enfants de l'accès aux études ? Au lieu de s'en prendre aux fraudeurs, on pénalise encore les personnes les plus précarisées en leur fermant la porte des écoles. C'est d'autant plus incohérent de la part d'un ministre socialiste. »

**3. Le « piège » de la colocation** Louer un kot peut aussi alimenter les suspicions. « Le fait de se domicilier à un endroit où il n'y a pas de revenu pourrait faire croire qu'on va toucher le "pactole", explique Maxime Mori. C'est oublier qu'il y a des étudiants dont les parents pourraient supporter financièrement le coût de leurs études mais qui, dans les faits, n'ont plus aucun lien avec eux. C'est pourquoi nous demandons au ministre Marcourt l'individualisation du droit à l'allocation d'études. »

Ce vendredi, la FEF remettra au ministre Marcourt un cahier de revendications favorisant « un accès juste et inclusif aux études supérieures » pour la prochaine rentrée. ■

www.volkswagen.be

# La Golf Sportsvan.

La Golf Sportsvan Sound avec Pack Business Colour gratuit à pd. 18.150 €<sup>(1)</sup>  
\*Prime de recyclage conditionnelle incluse

**À part vous, elle a tout.**

Vous êtes un incondicional de la Golf, mais vous avez besoin au quotidien d'une voiture qui offre plus de place et plus de modularité ? Découvrez la série spéciale Golf Sportsvan Sound avec Pack Business Colour gratuit, super équipée qui dispose entre autres du Front Assist avec City Emergency Brake, du contrôle électronique de stabilité (ESC), ABS & ASR, de 9 airbags, d'un volant multifonction gainé de cuir, d'un ordinateur de bord, d'une banquette arrière rabattable 1/3 - 2/3, d'une radio-CD «Composition Colour» avec écran couleur tactile et 8 haut-parleurs, de la climatisation électronique, de la peinture métallisée, de capteurs d'aide au stationnement à l'avant et à l'arrière...

Profitez de nos conditions Salon prolongées sur toute la gamme Volkswagen jusqu'au 28 février.

**Volkswagen**

4,1 - 5,5 L / 100 KM • 106 - 127 G CO<sub>2</sub> / KM DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004): www.volkswagen.be

(1) Exemple de prix Golf Sportsvan Trendline TSI 85 ch 5v & Pack Business Colour = 25.110 € TVAC (Prix catalogue conseillé) - 5.460 € TVAC (Remise salon) = 19.650 € TVAC (Prix net) - 1.500 € TVAC (Prime de recyclage conditionnelle\*) = 18.150 € TVAC. \*La prime de recyclage est une prime de reprise soumise à conditions. Si votre ancien véhicule (quelle que soit sa marque) est hors d'usage, nous nous engageons à le recycler et à le reprendre au prix mentionné à l'achat d'une nouvelle Golf Sportsvan. Le véhicule repris doit être complet et immatriculé depuis au moins 6 mois au nom de l'acheteur. Offre valable pour les particuliers du 01 au 28 février 2017 auprès des concessionnaires Volkswagen agréés participants en Belgique. Le nouveau véhicule doit être immatriculé avant le 31/07/2017. Modèle illustré équipé d'options payantes. Plus d'informations chez votre concessionnaire ou sur volkswagen.be